

Monsieur Bernard Gilliot

Président FEB
Rue Ravenstein 4
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 30 août 2018.

Monsieur le Président,

■ **Action syndicale le 20 septembre 2018 à Namur**

Une action syndicale aura lieu à Namur contre la réforme APE initiée par le ministre de l'Emploi Jeholet.

Dans certaines entreprises, cette action pourra occasionner l'absence de travailleurs, militants ou affiliés y participant. Le 20 septembre 2018 sera donc une journée d'action syndicale interprofessionnelle qui sera considérée comme jour de grève et pour laquelle les indemnités seront versées aux travailleurs qui, en raison de leur participation à cette action, subiraient une perte de salaire.

Nos Centrales professionnelles qui veulent participer prendront les dispositions nécessaires vis-à-vis des employeurs dans les différents secteurs et entreprises concernés.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Thierry Bodson,
Secrétaire général.